

## Questions écrites posées au CM du 14 septembre 2017

1) Travaux rue Bayard « Nous avons été pour le moins surpris des travaux de rénovation du haut de la rue Bayard. En effet, n'ayant eu aucune commission travaux ayant pour objectif, comme cela se fait depuis des années sous différents adjoints, de définir les travaux de voirie à effectuer et de les prioriser, nous avons découvert les travaux quand ils ont débuté. Plusieurs questions se posent : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de commission travaux pour définir les voiries à rénover en 2017 ? Pourquoi la commission n'a-t-elle pas été consultée sur le projet de rénovation de la rue Bayard ? Pourquoi n'a-t-on pas profité des travaux pour rendre cette rue enfin accessible à tous et en particulier pour les piétons avec poussette et personnes à mobilité réduite ? (Dans le prolongement de ce qui a été fait, il y a quelques années sur le bas de la rue Bayard). Dans l'article du Dauphiné Libéré du 6 octobre, il est écrit « enrobé dernier cri offrant qualité et silence de roulement ainsi que sécurité et confort aux usagers et riverains » Comment peut-on parler de sécurité des riverains quand rien n'a été fait pour eux ? Est-ce que des réseaux devaient être repris et si oui, est-ce que les travaux ont été faits ? »

CM du 19/10/2017 – M. Gérard répond à la première question :

*« Tout d'abord, il ne s'agit pas de la rénovation de la rue Bayard, mais de la reprise du tablier de celle-ci, à l'identique.*

*Comme vous le savez, nous signons un marché avec un contrat d'entretien de nos voiries avec une entreprise compétente du secteur ; ce marché implique des emplois partiels et des revêtements d'entretien.*

*Souvenez-vous aussi, vous nous reprochiez l'année dernière de ne pas avoir suffisamment dépensé sur la réfection de notre voirie, sachant aussi que nous attendions la résultante de l'enquête sur le territoire de la prise de compétence et de ses conclusions...*

*Force est de constater et je pense que nous serons tous d'accord sur ce constat, notre voirie, qu'elle soit en centre Bourg, sur nos chemins ruraux ou agricoles, dans la plaine ou sur le coteau, est fortement dégradée.*

*Certaines voiries avaient été fléchées sur 2016 et donc réalisées cette année. Concernant le haut de la rue Bayard, il nous est apparu à la fin de cet été, en s'appuyant sur l'expertise de l'entreprise Gachet, que l'enrobé de celle-ci ne tiendrait plus très longtemps et qu'il était urgent d'agir sur cette portion, puisque les emplois partiels n'y suffiraient pas. Bande de roulement glissante due aux fortes chaleurs, mais aussi à la mauvaise qualité du revêtement cent fois repris*

*Notre choix a donc été de prioriser la réfection dans les règles de cette portion sans aucune autre modification ni destination à l'usage de cette rue, et quand l'entreprise Gachet nous a proposé cette date d'intervention, en raison de leurs disponibilités et de la bonne couverture météo, nous avons dit OK. J'en prends bien volontiers la responsabilité. »*

M. Laverdure veut intervenir ; M. le Maire lui rappelle que le Règlement stipule que les questions écrites ne donnent pas lieu à débat. **M. Laverdure enchaîne ; il veut juste dire qu'ils ont été très désagréablement surpris, voire choqués par l'occasion ratée de refaire les trottoirs et de réhabiliter ce passage ; tout le monde râle à ce sujet et le groupe de M. Laverdure partage ce mécontentement. La rue Bayard n'est pas accessible, avec des problèmes de trottoirs terribles, et on avait l'occasion d'améliorer l'accessibilité, y compris celle des commerces avec qui on aurait pu se mettre d'accord et partager les frais. Quand on lit l'article de presse qui parle de « sécurité et confort des riverains », on se demande où sont les limites de l'excessif.**

2) Travaux de mise en accessibilité de l'école publique « Les travaux de mise en conformité au regard de l'accessibilité de l'école publique de La Côte Saint-André ont connu de nombreux revirements en termes de planning depuis bientôt 2 ans. Vous annonciez en juin 2017, avant les vacances scolaires, dans un communiqué à destination des parents, que ceux-ci seraient terminés pour la rentrée de septembre 2017. A ce jour, lundi 16 octobre 2017, il s'avère malheureusement que ces travaux ne sont toujours pas terminés. Lors de la commission scolaire du lundi 9 octobre dernier, M. l'Adjoint nous a renseigné sur l'état d'avancement des travaux et un état du reste à faire. Toutefois, de nombreuses questions demeurent. Nous vous demandons de bien vouloir communiquer : - Le détail du marché initialement signé avec les entreprises retenues, par lots, avec les montants et les délais signés - Les causes précises du retard pris - Le montant des frais à ce jour engagés par la commune (situations des entreprises validées par le maître d'ouvrage avec règlements effectués, en cours et à venir) - Le montant estimé du coût à terminaison des travaux et coût global de l'opération (bilan financier prévisionnel à ce jour) - Les conséquences financières pour le maître d'ouvrage suite aux aléas de chantier dont notamment le retard pris - Les enseignements tirés par le maître d'ouvrage au regard des dysfonctionnements constatés lors de ce chantier - Les mesures prises par le maître d'ouvrage vis-à-vis de ce retard (pénalités, moins-values, réorganisation du chantier...) - La date de fin prévue de ces travaux. Vous remerciant par avance de vos réponses et de leur précision. Ces informations sont importantes pour les usagers de l'école : équipe pédagogique, élèves, enfants, personnels et intervenants, ainsi que pour l'ensemble des Côtôises et des Côtôis soucieux des conditions d'accueil des élèves à l'école publique de La Côte Saint-André et de l'utilisation de l'argent public dans leur commune ».

M. Metay répond à cette question :

*« Nous avons pris l'engagement lors du CM du 24 septembre 2015 dans l'Agenda d'accessibilité programmée de la ville de mettre enfin aux normes l'ensemble des ERP de la ville en commençant par l'école publique pendant la période 2016-2017, et je m'en réjouis puisque vous connaissez mon attachement pour l'école.*

*Comme vous l'indiquez, les travaux de mise en accessibilité ont pris un peu de retard.*

*Mais quels sont les enjeux liés à ces travaux ?*

*\* La mise en service de l'ascenseur ? il n'y en avait pas avant et à ce jour, il n'y a pas de besoin identifié...Est-ce urgent ? à l'évidence NON*

*\* La mise en place des rampes d'accès PMR....la réponse sera la même: Aucune urgence.*

*\* Je peux évoquer la rénovation des toilettes, indispensable puisque je vous rappelle qu'en 2013, vous avez-vous-même injecté environ 7000€ pour cette rénovation...malheureusement sans respecter les normes. Celles-ci étaient pourtant largement connues à cette époque et nous avons donc dû tout refaire. C'est dommage... Mais heureusement, aujourd'hui, nous sommes enfin aux normes.*

*\* Je peux aborder le système incendie lui aussi maintenant opérationnel, puisque validé lors d'un exercice.*

*\* Je peux aborder les peintures, les vitres qui résistent au feu, les toilettes PMR, la salle PMR.....qui sont aujourd'hui opérationnelles..*

*Et bien oui, tout n'est pas terminé, mais beaucoup de choses ont été réalisées depuis début 2017 contrairement à ce que j'ai pu lire...*

*Sur le fond, dans votre question, vous évoquez que "malheureusement" les travaux ne sont pas terminés...pourquoi utiliser le mot "malheureusement" ? est-ce pour faire croire que la situation est dramatique ? Alors comment expliquer que je n'ai eu aucune remontée négative des utilisateurs, à part, il est vrai de quelques nuisances en juillet avant la période de vacances.*

*Vous vous positionnez en avocat du diable...mais ne noircissez pas la situation, vous perdez à chaque fois un peu plus de crédibilité.*

*Par exemple, dans votre tribune libre, vous précisez que la gestion municipale de ce dossier est "lamentable".*

*Je vais donc en profiter pour remettre les choses dans le bon ordre.*

*Tout d'abord, je tiens à féliciter tous les services de la ville qui sont impliqués dans ces travaux difficiles ; c'est vrai, la rénovation, c'est difficile et encore plus en site occupé. Certains plans sont inexistant, de l'amiante a été découverte au dernier moment dans une fenêtre.*

*C'est en effet encore une fois dommage que votre étude menée entre 2010 et 2012 n'ait pas pu être ré-utilisée pour ces travaux. Je vous le rappelle, ce sont 215 000€ d'étude sans aucune suite concrète. 215 000€ pour rien.*

*Vous avez donc raison d'insister sur le fait que, et c'est la conclusion de votre courrier, "l'ensemble des Côtôises et des Côtôis sont soucieux de l'utilisation de l'argent public de leur commune". Je les laisserai simplement juger.*

*Je ne me permettrais donc pas de vous poser la question de la raison du retard de votre chantier, et encore moins des enseignements que vous avez su en tirer...*

*En tout état de cause, dans le soucis de santé et de confort des enfants et adultes de ce site, j'assume entièrement la décision du report de la fin des travaux pour limiter au maximum les nuisances.*

*Je réitère donc mes propos tenus en commission, la date cible de fin de chantier est la rentrée après les vacances de la Toussaint mais une cible à une date figée à tout prix n'a pas de sens sans prendre en compte le contexte. Nous savons mettre de l'intelligence dans notre gestion si c'est nécessaire.*

*Pour terminer cette réponse, tous les éléments financiers seront abordés lorsque le chantier sera terminé. Il est en effet prématuré de communiquer sur des chiffres, puisqu'ils ne sont pas encore finalisés. »*